

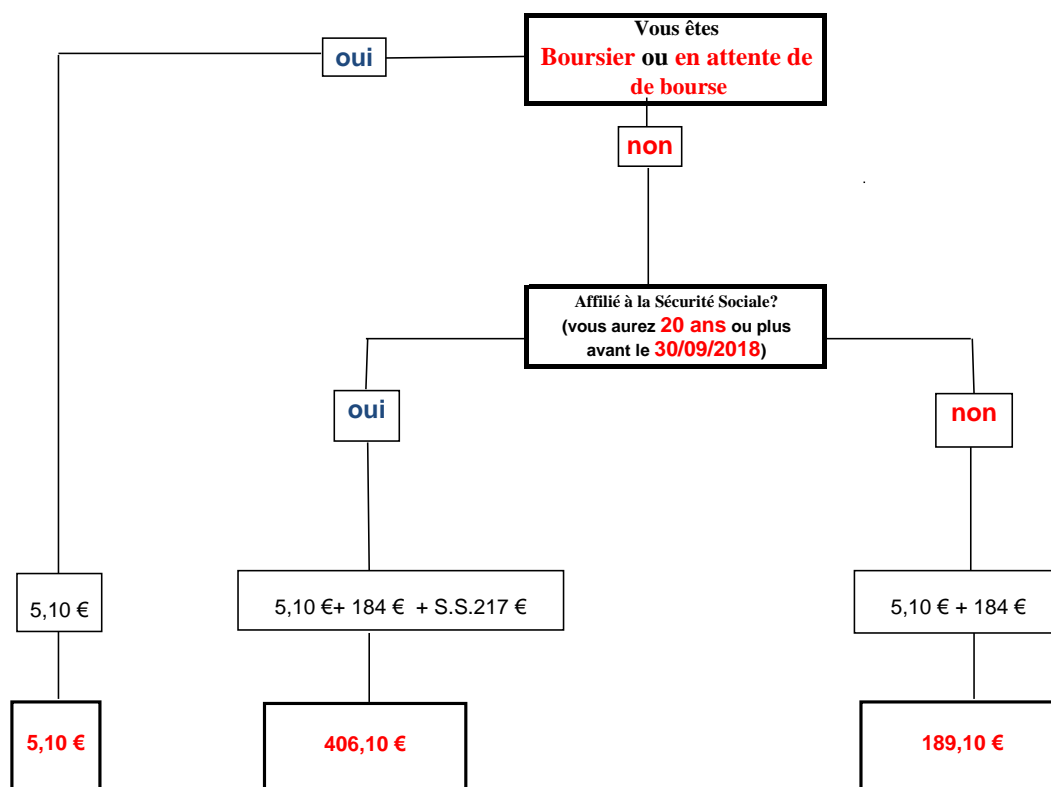
DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

**TARIFS ETUDIANTS POUR LES D.U.T. ET LICENCES
PROFESSIONNELLES**

Rajouter les droits optionnels de 30€ pour le sport et 10€ pour la culture si l'étudiant souhaite bénéficier de ces prestations

Attention : Pour AURILLAC et Le PUY : Ne pas ajouter de droits optionnels SPORT et CULTURE (se renseigner auprès de l'établissement d'accueil)

Suivez l'organigramme pour vous aider à calculer le montant que vous devez payer pour votre inscription définitive à l'I.U.T



Pour information :

40 € facultatifs correspondent aux redevances sport pour 30 € et culture pour 10 €
217 € concernent la sécurité sociale étudiante obligatoire - 5,10 € correspondent à la médecine préventive